



DEC180446DGDS

Décision portant renouvellement de l'unité mixte de recherche intitulée « Institut Méditerranéen d'Océanologie (MIO) » - UMR7294

LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Sur proposition de la directrice de l'Institut national de sciences de l'univers ;

Vu l'accord des cotutelles ;

DÉCIDE :

Art. 1. - Est renouvelée l'unité mixte de recherche suivante :

Institut de rattachement : Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Délégation Provence et Corse

UMR n° 7294

Intitulé : Institut Méditerranéen d'Océanologie (MIO)

Directeur : M. Richard SEMPERE, Directeur de recherche

Etablissements cotutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE TOULON, AIX-MARSEILLE UNIVERSITE,

INSTITUT RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 19, 30, 29, 8

Durée : 5 ans

Art. 2. - Le mandat du directeur est renouvelé pour la durée de l'unité mixte de recherche.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 26 janvier 2018

Le président-directeur général
Antoine PETIT